PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/10/2022 - Salle du conseil - 20h00

<u>Présents</u>: Mmes, MM. CARTANT-FRANCIOLI Bernadette, DARNEY-PATOZ Lydia, DIET Cécile, LONDE Marie,

MOUGENOT Adeline, BONVALOT Régis, CHAPIN Jean-Paul, CHATILLON Roger, COMTE Joël,

DAUBIGNEY Fabrice.

Excusé: M. FOUCHEYRAND Laurent, procuration à M. CHATILLON Roger.

Absent: 0

Membres exercice = 11 - Présents = 10- Votants = 11

Quorum: 6

Convocation: 10/10/2022 - Affichage: 10/12/2022

Date de publication: 10/12/2022

ORDRE du JOUR

1 - Désignation du secrétaire de séance.

- 2 Approbation du Compte-Rendu du 02/09/2022.
- 3 ONF, programme des coupes 2023 et affouage, vente de bois à M. EPAILLY et aux affouagistes de Moissey.
- 4 Proposition de subvention complémentaire en faveur des 2 classes de Moissey, pour un cycle d'apprentissage de la natation.
- 5 Rappel du règlement de la décharge.
- 6 Délégation du maire, acceptation d'un chèque de 2 199,96 € de Groupama.
- 7 Mesures d'économie d'énergie.
- 8 Questions diverses.

Début de séance : 20h05

1 - Désignation du secrétaire de séance

Mme Adeline MOUGENOT est la secrétaire de séance.

2 - Approbation du Procès-Verbal du 02/09/2022

> Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

3 - ONF, programme des coupes 2023 et affouage, vente de bois à M. EPAILLY et aux affouagistes de Moissey

L'ONF propose d'exploiter les parcelles 2-3-4 pour les coupes 2023.

> Le conseil municipal accepte et vote à l'unanimité cette proposition.

Exploitation de la parcelle 10 : des travaux ont débuté le 7 octobre 2022.

Les 66 m³ de chênes seront vendus aux enchères mi-novembre.

Les 150 stères de bois d'affouage sont disponibles (houppiers) ainsi que 150 m³ de petits bois.

100 stères de bois seront réservés pour les affouagistes de FRASNE LES MEULIERES, le reste peut être vendu à M. EPAILLY (80 stères) et aux affouagistes de MOISSEY, l'ONF nous précisera la quantité dont ils ont besoin.

Le Conseil décide de facturer 5 € le stère pour les affouagistes habitants FRASNE LES MEULIERES et 6 € pour les affouagistes de MOISSEY et à M. EPAILLY.

Dans les parcelles 19 et 20, 600 chênes ont été replantés. 150 chênes doivent être replantés, car ils n'ont pas repris à cause de la sécheresse. La loi sur les catastrophes agricoles définira, en début d'année 2023, si l'ONF est tenu de remplacer les plants endommagés. Il faut noter qu'un bon nombre de chênes a repoussé naturellement, la parcelle sera donc bien régénérée.

4 - <u>Proposition de subvention complémentaire en faveur des 2 classes de Moissey, pour un cycle d'apprentissage de la natation.</u>

Le maire propose d'accorder le reliquat des subventions prévues au budget 2022, soit **130 €**, à la coopérative scolaire du RPI du Mont Guèrin pour l'aider à financer le transport des 10 séances de piscine des 2 classes de MOISSEY. Le montant du transport s'élève à 755 €.

> Le conseil municipal accepte et vote à l'unanimité cette subvention.

5 - Rappel du règlement de la décharge.

Pour rappel, la décharge accepte seulement les objets inertes (terre, gravats, pierre...) à l'exception des déchets verts.

6 - Délégation du maire, acceptation d'un chèque de 2 199,96 € de Groupama.

M. le Maire a accepté un chèque d'un montant de 2 199,96 € de la part de Groupama pour les dégâts des eaux sur un pan de mur dans la salle de réunion de la mairie ; la peinture est prévue d'être refaite.

7 - Mesures d'économie d'énergie.

En vue de la mesure d'économie d'énergie, le chauffage sera baissé d'un degré, passant donc à 19° à la mairie. Pour information, les frais d'électricité (taxes-abonnements-consommation) s'élèvent pour 2021 à 2 408,60 € et pour 2022 (octobre inclus) à 1 940 € (il reste une facture à venir).

8 - Questions diverses

- Remerciements particuliers de Mme BERNIER Laurence et ROMANET Irène pour la soirée d'inauguration du caveau.
- Horloge de l'église: pas de nouvelle de l'intervention prévue fin août. Pas de prise en charge financière par le fonds de concours du Grand Dole puisque les travaux doivent avoir un minimum de 4 000 €. Le Conseil décide donc de demander un devis à un peintre pour effectuer la peinture de la porte de l'église puis faire une demande globale pour pouvoir bénéficier d'une subvention.
- Présentation des chemins communaux et chemins de l'association foncière par Régis BONVALOT.
- Le compte-rendu de l'AG du 16/09/22 du syndicat des eaux par Mme Lydia PATOZ : filtre à charbon enfin fonctionnel, élargissement de l'espace de protection du captage et indemnisation pour les cinq exploitants pour une somme de 66 387 € payée sur 5 ans.

Prochain conseil municipal: le vendredi 09 décembre 2022 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

Adeline MOUGENOT